

PROGRAMME EUROPÉEN LEADER PAYS LOIRE TOURAINNE

2023-2027

RÉUNION D'INFORMATION

Lundi 25 mars 2024



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Pays Loire
Touraine



**L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.**

Ordre du jour

Informations générales sur le programme Leader

Présentation du programme d'actions 2023-2027

Informations sur les modalités de dépôt des dossiers de demande d'aide

Questions diverses

Informations générales sur le programme Leader

Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale



- 1 **programme européen de développement rural** qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux.
- 1 programme financé par le **FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural**
- 1 programmation pluriannuelle (5 ans)
- 1 programme porté par un **Groupe d'Actions Locales (GAL)**
- 1 programme déployé sur toute l'Union européenne (2600 GAL)

Le programme européen Leader



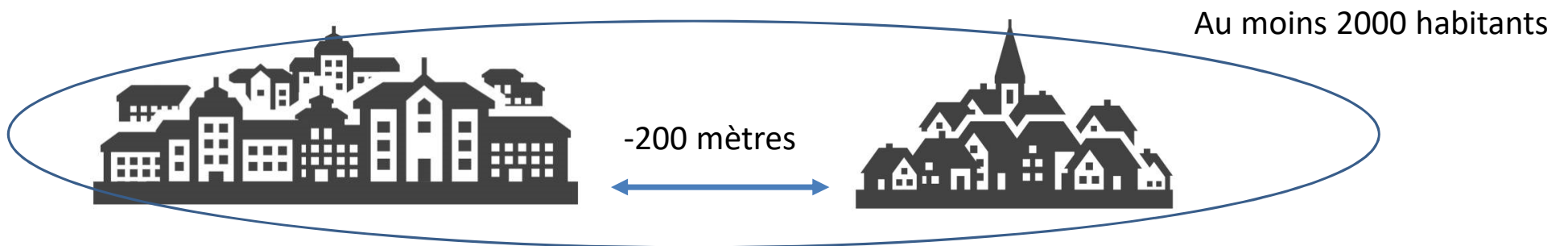
>> Le périmètre du GAL Loire Touraine

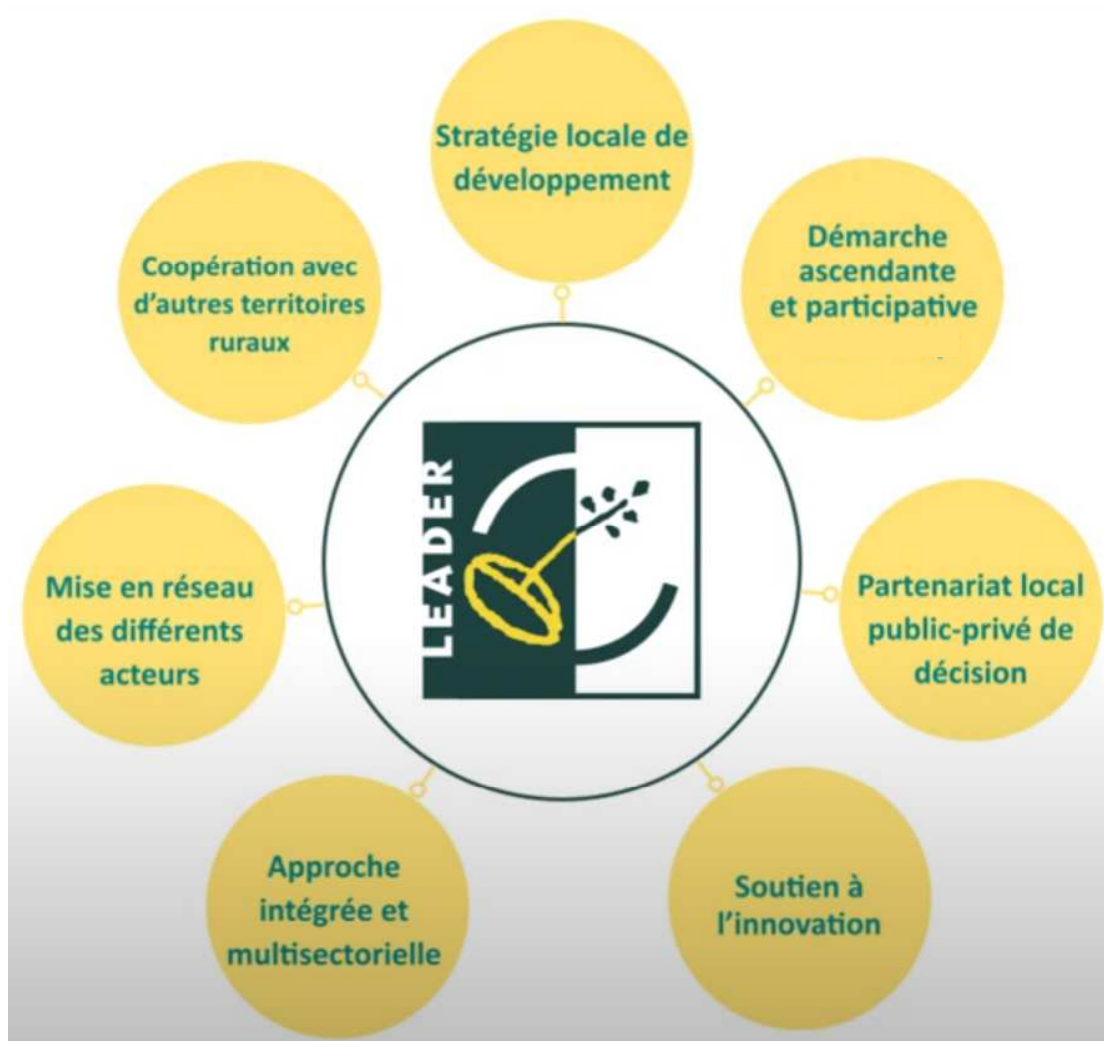
- 18 communes situées dans l'unité urbaine de Tours
- 20% maximum de la maquette totale dédiée aux projets situés dans **l'unité urbaine de Tours**
- Sont décomptés dans les 20% :
 - les projets d'investissements matériels dont le lieu d'implantation est physiquement situé dans l'unité urbaine
 - les projets d'investissements immatériels, d'étude, d'animation, de formation, dont le rayonnement est strictement limité à ces territoires « urbains »



Unité urbaine – définition INSEE

La notion d'unité urbaine repose sur **la continuité du bâti** et le **nombre d'habitants** : une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.





>> 7 principes de mise en oeuvre

Le programme européen Leader

- 1 **enveloppe FEADER** attribuée à chaque territoire sélectionné
- Des projets qui s'inscrivent dans la **stratégie du territoire**
- 1 principe de **cofinancement** : taux 80%

1 € public = 4 € FEADER

- Une diversité de bénéficiaires potentiels : **privés** (entreprises, associations, groupements...) et **publics** (communes, communautés de communes, organismes associés)
- Un **comité de programmation** (public-privé) et une grille d'analyse pour la **sélection** des projets

Le programme européen Leader en Pays Loire Touraine

2007 -2013

Valorisation des potentiels du monde rural dans un contexte de périurbanisation

- Sélection en mai 2008
- 1 455 000 € de FEADER
- 1 451 111 € programmés
- 95 projets accompagnés

2014 -2022

Affirmer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie pour et avec les habitants

- Sélection en juillet 2015
- 1 494 900 € de FEADER
- 1 494 162€ programmés
- 82 projets accompagnés

2023 -2027

Renforcer la résilience du territoire et garantir un cadre de vie propice au bien-être de ses habitants

- Sélection en décembre 2022
- 1 030 000 € de FEADER

Le programme européen Leader 2023-2027

Collège public

Claude COURGEAU (PLT)	Brigitte PINEAU (PLT)
Alain SCHNEL (CCBVC)	Annie BECHON (CCBVC)
Janick ALARY (CCTEV)	Gilles AUGEREAU (CCTEV)
Yves AGUITON (CCVA)	Hervé LENGLET (CCVA)
Alain DROUET (CCC)	Fabien HOUZE (CCC)

Collège privé

Philippe OZIARD (CODEV)	Ludovic DURAIN (CODEV)
Fabien BOURDIER (Association Pôle XXI Terra Vitae)	Marion TOYER (Association Pôle XXI Terra Vitae)
Thierry POLI (Maison de la Loire)	Dominique BERDON (Maison de la Loire)
Alain VEHENT (Association Castelrenaudais Insertion)	Jean-Pierre ARSABAN (Association Castelrenaudais Insertion)
Françoise BAROU (SHOT)	Maryse FRIOT (SHOT)
Laurent DEPRICK (SARL La Bélandre)	
Laure LELANDAIS (citoyenne, habitante Montlouis-sur-Loire)	Céline AVENET (citoyenne, habitante Montlouis-sur-Loire)
Sophie PETIT (citoyenne, habitante St-Ouen-les-Vignes)	
Ana Maria PEREIRA (citoyenne, habitante La Ferrière)	Frédéric PATAULT (citoyen, habitant de la Ferrière)

>> *Le Comité de programmation*

- 1 réunion d'installation le 19 octobre 2023 :
 - ✓ Validation du règlement intérieur
 - ✓ Signature de l'attestation d'engagement de confidentialité et de déclaration de conflit d'intérêt
 - ✓ Validation des grilles de sélection des projets

Le programme européen Leader 2023-2027

Grille de sélection des projets

Le projet dans la stratégie Leader 2023-2027	-	+	++	+++
OS1 / Renforcer les dynamiques de lien social et organiser une offre de services adaptés et accessibles				
OO1 : Améliorer les moyens d'accès aux services, équipements et commerces de proximité				
OO2 : Proposer une offre de logements adaptés				
OO3 : Soutenir la création de lieux de sociabilité				
OS2/ Valoriser et préserver les ressources locales créatrices d'emplois				
OO4 : Renforcer un approvisionnement alimentaire local et valoriser les productions locales				
OO5 : Renforcer le tourisme vert				
OO6 : Préserver la biodiversité et le patrimoine naturel				
OS3/ Encourager des modes de production et de consommation plus durables				
OO7 : Promouvoir la sobriété des ressources et les consommations responsables				
OO8 : Réduire et valoriser les déchets				
OO9 : Végétaliser les espaces et désimperméabiliser les sols				

Le projet face aux effets attendus du programme Leader 2023-2027	-	+	++	+++
Promouvoir la sobriété dans la vie quotidienne en maintenant la qualité de vie				
Conforter les services existants en facilitant leurs usages et les moyens d'y accéder				
Tester de nouvelles formes d'habitat répondant aux besoins spécifiques de la population				
Gagner en autonomie alimentaire				
Gagner en autonomie énergétique				
Préserver et valoriser ses ressources identitaires				
Développer des pratiques de gestion et d'aménagement de l'espace toujours plus vertueuses				

Le projet contribue aux objectifs de la FICHE ACTION 1	-	+	++	+++
un accès facilité aux services, équipements et commerces				
une offre de logements diversifiés et adaptés aux publics ciblés				
un usage réduit de la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens				
un renforcement des liens et de l'interconnaissance des habitants et acteurs du territoire				

Le projet contribue aux objectifs de la FICHE ACTION 2	-	+	++	+++
une filière alimentaire locale structurée et développée				
des produits locaux plus présents dans l'alimentation des habitants				
une offre touristique confortée autour des terroirs et produits alimentaires locaux				
des terres agricoles préservées et des sols plus fertiles				

Le projet contribue aux objectifs de la FICHE ACTION 3	-	+	++	+++
une offre de tourisme vert diversifiée et répartie sur le territoire				
une offre d'itinérance douce renforcées				
une biodiversité et des ressources naturelles préservées et mieux connues des habitants				
des aménagements adaptés et respectueux des milieux naturels				

Le projet contribue aux objectifs de la FICHE ACTION 4	-	+	++	+++
un mode de vie plus sobre, une empreinte carbone minimisée et des ressources préservées				
une production de déchets moindre et des déchets résiduels davantage valorisés				
le développement de nouveaux modes de consommations plus qualitatifs et responsables				
de nouvelles activités de production et de services porteurs de nouveaux emplois				

Le projet contribue aux objectifs de la FICHE ACTION 5	-	+	++	+++
de nouveaux partenariats avec des territoires de projet				
un renforcement des liens entre les acteurs du territoire				
des échanges de connaissances et d'expériences				
une source d'inspiration pour déployer des démarches de transition				

Le programme européen Leader 2023-2027

Grille de sélection des projets

Le projet respecte les principes LEADER	-	+	++	+++
Innovation				
"-"= reconduit ou reproduction une action existante sur le Pays				
"+"= améliore une opération existante				
"++" = est inédit sur le Pays (nouvelle thématique, nouveau process, nouvelle méthode, nouveau produit...)				
"+++ " = est inédit à l'échelle du département ou de la Région				
Mise en réseau				
Mobilise ou fait participer des acteurs locaux dans sa préparation ou sa mise en œuvre				
S'appuie sur un partenariat public-privé				
Exemplarité du projet				
Qualité du projet (choix des matériaux, des prestataires, méthodologie, durabilité...)				
Caractère transférable du projet (expérience peu à très reproductible)				

L'impact du projet pour le territoire	-	+	++	+++
Aire d'influence du projet :				
"-" = commune "+"=intercommunale "++"=Pays "+++ " =département ou plus)				
Le projet renforce la résilience du territoire				
Le projet garantit un cadre de vie favorable au bien-être des habitants				
Impact sur l'emploi local (sans impact, maintien un emploi, créé un emploi...)				
Impact sur le développement économique local				
Impact sur la biodiversité				
Impact sur le climat				
Impact sur la santé/le bien-être de la population				

Appréciation globale du projet	
Avis favorable pour la programmation du dossier (validation du plan de financement et du montant de la subvention Leader attribuée)	<input type="checkbox"/>
Avis favorable pour le report du dossier (préciser les points à améliorer/modifier pour envisager une programmation - le projet sera réexaminé lors d'un prochain comité)	<input type="checkbox"/>
Points à préciser/améliorer pour le réexamen du dossier :	
Avis favorable pour le rejet du dossier (projet non conforme à la stratégie et/ou aux principes Leader, projet à l'impact territorial négatif ou insuffisant - le projet ne bénéficiera pas de subvention Leader)	<input type="checkbox"/>

Programme 2023-2027
Plan d'actions

2023

2027

Priorité ciblée : Renforcer la résilience du territoire et garantir un cadre de vie propice au bien-être de ses habitants

OS1 : RENFORCER LES DYNAMIQUES DE LIEN SOCIAL ET ORGANISER UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTES ET ACCESSIBLES

FA1 : Maintenir une offre d'accueil de qualité et accessible à tous les habitants

OS2 : VALORISER ET PRESERVER LES RESSOURCES LOCALES CREATRICES D'EMPLOIS

FA2 : Accompagner le développement de la filière alimentaire locale et valoriser les produits locaux

OS3 : ENCOURAGER DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION PLUS DURABLES

FA3 : Développer le tourisme vert et préserver la biodiversité et les patrimoines naturels

FA4 : Accompagner la sobriété des ressources et des aménagements

FA 5 Coopération

FA 6 Animation gestion

FA1 : Maintenir une offre d'accueil de qualité et accessible à tous les habitants

180 000 € FEADER

Améliorer l'accès aux services et aux commerces

- Informer/sensibiliser sur l'offre
- Accompagner l'itinérance des services



Développer l'offre de mobilité active et partagée

- Informer/sensibiliser sur les mobilités actives et partagées
- Structurer l'offre de mobilité à l'échelle du territoire
- Expérimenter de nouvelles offres de mobilités actives et partagées



Proposer une offre d'habitat adapté, inclusif et intergénérationnel

- Définir de nouvelles offres
- Concevoir de nouvelles offres d'habitat



Faciliter les rencontres intergénérationnelles et le partage de savoirs

- Définir de nouveaux lieux de sociabilité
- Favoriser le partage de savoirs et connaissances



Programme européen Leader 2023-2027 Pays Loire Touraine

FA2 : Accompagner le développement de la filière alimentaire locale et valoriser les produits locaux

140 000 € FEADER

Accompagner la mise en œuvre des démarches territoriales alimentaires

- Accompagner la mise en place des actions des PAT ou dynamiques territoriales



Développer la consommation de produits locaux pour tous

- Promouvoir les produits locaux
- Former, sensibiliser les habitants, les acteurs, les élus
- Structurer le réseau d'acteurs de la filière



Développer une offre touristique valorisant les produits locaux

- Concevoir de nouvelles offres touristiques autour des produits locaux
- Promouvoir les produits locaux



Préserver les terres agricoles et améliorer la qualité des sols

- Expérimenter de nouvelles pratiques
- Informer/sensibiliser sur la préservation des sols



FA3 : Développer le tourisme vert et préserver la biodiversité et les patrimoines naturels

225 000 € FEADER

Développer une offre écotouristique valorisant les patrimoines naturels

- Concevoir de nouvelles offres écotouristiques, de nouveaux outils de découverte des patrimoines naturels



Développer et améliorer l'offre liée à l'itinérance douce

- Renforcer le maillage existant
- Développer les équipements et les services innovants en faveur de l'itinérance



Préserver la biodiversité et les patrimoines naturels

- Sensibiliser/surveiller la biodiversité
- Gérer et aménager des espaces naturels



FA4 : Accompagner la sobriété des ressources et des aménagements

225 000 € FEADER



Diminuer les consommations en énergies et en eau

- Informer/sensibiliser sur l'usage des ressources
- Expérimenter sur la gestion durable de l'eau potable et la gestion des eaux pluviales

Réduire, réemployer et réutiliser les déchets

- Informer/sensibiliser/expérimenter sur la réduction, le réemploi et la réutilisation des déchets
- Valoriser collectivement les biodéchets
- Développer l'économie circulaire et de seconde main



Lutter contre les effets du changement climatique et des aléas inondations

- Informer/sensibiliser sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Expérimenter sur la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces publics



Coopération interterritoriale

- Développer des actions de coopération avec des territoires du département ou de la Région CVL pour renforcer la stratégie

Coopération nationale et internationale

- Développer des actions de coopération avec des territoires hors Région CVL au niveau national ou européen



Une enveloppe complémentaire de FEADER mobilisable auprès de la Région

FA 6 : Animation Gestion

- 0,9 ETP pour l'animation du programme dès le 1^{er} avril 2023
- 0,4 ETP pour la gestion du programme dès le 1^{er} janvier 2024

Coût unitaire des frais de personnels pour ce dispositif = 29,29 €/heure

220 000 € FEADER

Maxi 25% du montant total de la contribution publique du GAL

>> *Cycle d'échanges en faveur des transitions territoriales*

- échanger sur des problématiques et initiatives de développement du territoire,
- identifier des partenariats et l'accompagnement technique et financier nécessaire à la mise en œuvre de projets sur le territoire du Pays



En lien avec le dispositif régional A vos ID



11 visioconférences
thématiques entre le jeudi 4
avril et le jeudi 27 juin



4 ateliers thématiques de
synthèse entre le mardi 7 mai et
le mardi 2 juillet

Programme complet :



Informations sur les modalités de dépôt des dossiers de demande d'aide

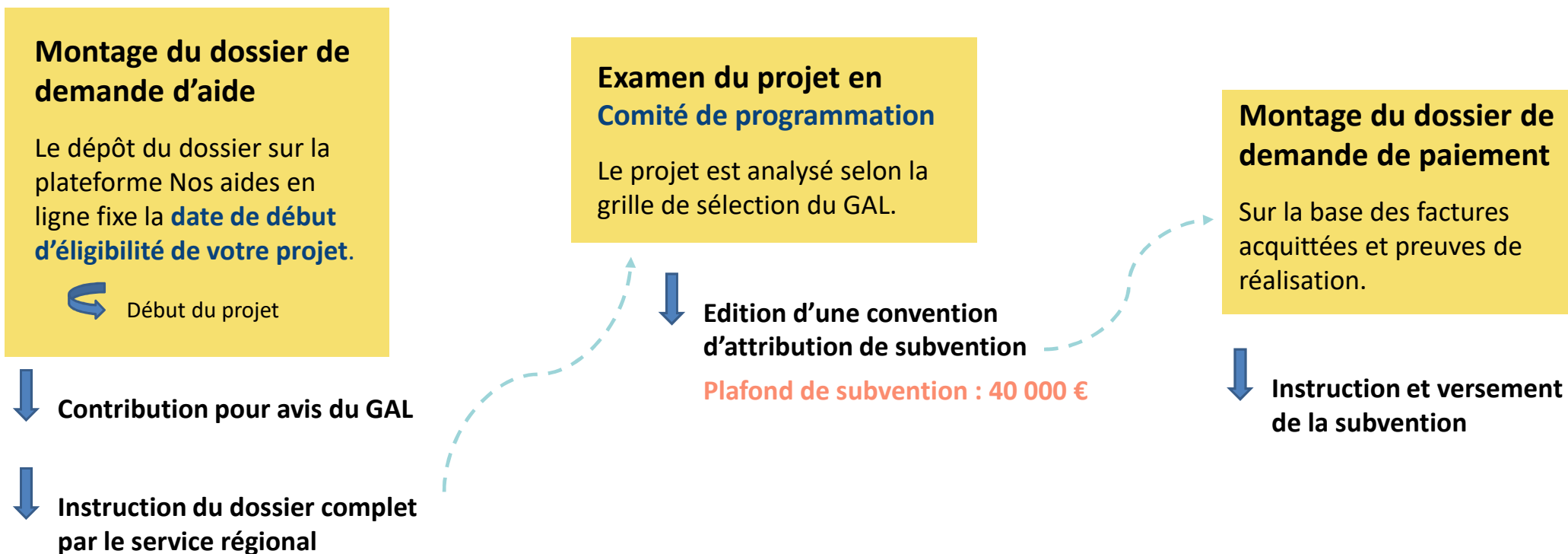
Rappel : mise en œuvre du programme Leader 2023-2027

- **Sélection des GAL** en décembre 2022 et attribution des enveloppes en mars 2023
- Juin 2023 : préparation de la **convention de mise en œuvre** du programme du PLT : envoi de la VF à la Région le 04 octobre 2023
- **Signature officielle des conventions** des GAL du 37 le vendredi 10 novembre 2023
- **Ouverture du portail Nos aides en ligne** le 29 novembre 2023 volet pré-demande LEADER uniquement pour acter le début d'éligibilité des dépenses – ***en attente de l'ouverture complet de la plateforme***



Circuit de gestion des dossiers

Prenez contact avec l'Animatrice Leader le plus en amont possible de votre projet.



Points de vigilance

- Nécessité de bénéficier d'un **cofinancement public** (autofinancement public ou subvention publique)
- **Plancher d'aide publique mini** par projet = 6 250 € - **plafond d'aide publique** par projet d'investissement = 125 000 €
- **Subvention mini** = 2 000 € - **subvention maxi** = 40 000 €
- Nécessité de **déposer une demande d'aide avant la signature des devis** et le démarrage du projet
- Avoir des **devis comparatifs** + attention au **respect du code des marchés publics**
- Nécessité de disposer d'une **capacité de trésorerie suffisante** pour solliciter une subvention Leader (versement de la subvention une fois les factures acquittées)

Points de vigilance

- Aide publique mini par projet = 6250 € - plafond d'aide publique par projet d'investissement = 125 000 €



Dépenses	Recettes	
Etude : 7 000 €	Autofinancement de la commune	1 400 €
	Subvention Leader	5 600 €
TOTAL : 7 000 €	TOTAL	7 000 €

20%
minimum

7 000 € d'aide
publique



Dépenses	Recettes	
Etude : 7 000 €	Autofinancement de la commune	1 400 €
	Subvention Etat	4 000 €
	Subvention Leader	1 600 €
TOTAL : 7 000 €	TOTAL	7 000 €

7 000 € d'aide publique **mais plancher de subvention Leader non atteint (2000 €)**

Points de vigilance

- Aide publique mini par projet = 6 250 € - plafond d'aide publique par projet d'investissement = 125 000 €



Dépenses	Recettes	
Animation : 7 900 €	Autofinancement de l'association	1 580 €
	Subvention Département	1 264 €
	Subvention Leader	5 056 €
TOTAL : 7 900 €	TOTAL	7 900 €

20% minimum
(peut inclure des dons, du mécénat, des contributions privées...)

6 320 € d'aide publique



Dépenses	Recettes	
Animation : 15 000 €	Autofinancement de l'association	10 000 €
	Subvention Département	1 000 €
	Subvention Leader	4 000 €
TOTAL : 15 000 €	TOTAL	15 000 €

5 000 € d'aide publique

Programme européen Leader 2023-2027 Pays Loire Touraine

1 guide du porteur de projet

GUIDE DU PORTEUR DE PROJET



EQUIPE LEADER
Sophie LAINE, Animatrice Leader
Patricia BEAUPIED, Gestionnaire Leader
leader@paysloiretouraine.fr
02 47 57 30 83

➤ 2023-2027

Programme
européen
LEADER
du Pays Loire Touraine

Dans ce guide vous trouverez :

- [INFOS GÉNÉRALES SUR LE PROGRAMME LEADER](#) -----> p.2
- [STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS](#) -----> p.3 à 10
- [MODALITÉS DE L'AIDE LEADER](#) -----> p.11
- [CIRCUIT DE GESTION D'UN DOSSIER LEADER](#) -----> p.12
- [PROCÉDURE POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE LEADER](#) -----> p.13 à 14



POUR TOUTE QUESTION, contactez l'équipe Leader :
Sophie LAINE, Animatrice Leader
Patricia BEAUPIED, Gestionnaire Leader
leader@paysloiretouraine.fr
02 47 57 30 83

CIRCUIT DE GESTION D'UN DOSSIER LEADER

Prenez contact avec l'Animatrice Leader le plus en amont possible de votre projet.

- L'échange avec l'Animatrice Leader permet de déterminer l'éligibilité de votre projet à la stratégie Leader 2023-2027 et d'identifier les dépenses éligibles, les cofinancements et les partenaires à mobiliser.
- Si votre projet s'inscrit dans la stratégie Leader, vous devez déposer une demande de subvention sur le portail régional « Nos Aides en Ligne ». L'étape 1 permet d'enregistrer un pré-dépôt de dossier et d'éditer un accusé de réception de demande de subvention. Cette étape est indispensable pour fixer la **date de début d'éligibilité de votre projet**. La procédure Nos aides en ligne est détaillée à la page suivante.

A partir de cette étape vous pouvez commencer votre projet (signature des devis, bons de commandes, contrats...) sans avoir néanmoins la garantie d'obtenir une subvention Leader.

- L'Animatrice Leader vous accompagne dans la constitution du dossier de demande de subvention (pièces justificatives, plan de financement...).
- Votre dossier de demande de subvention complet est instruit par le service régional en charge du Leader.
- Après instruction et conformité de votre dossier, vous venez présenter votre projet en Comité de programmation Leader du Pays pour sélection par ses membres du Comité. La sélection des projets se base sur une grille de sélection qui vous sera remise par l'Animatrice Leader.
- Une convention d'attribution de subvention est éditée. Elle fixe le montant de la subvention et les dépenses retenues pour le projet.
- Une fois votre projet réalisé, sur présentation de factures acquittées, des justificatifs de réalisation et des justificatifs de versement des cofinancements vous devez déposer une demande de paiement. Le gestionnaire Leader vous accompagne dans le montage de votre dossier de paiement.
- Le versement de la subvention Leader intervient après instruction par le service régional de votre dossier de paiement et la réalisation, le cas échéant, d'une visite de vérification sur place.

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE LEADER

Procédure plateforme Nos Aides en ligne

2. Déposer une pré-demande Leader

Partie 1 Preamble
Le guide pour la saisie de la demande sur le Portail « Nos Aides en Ligne » est téléchargeable (Pdf - 28 pages - 1599Ko).

Partie 2 Vos informations
Partager la demande avec le Pays Loire Touraine :
leader@paysloiretouraine.fr

Compléter les informations demandées (structure, SIRET...)

Partie 3 Votre dossier

Les informations générales : intitulé du projet, aide publique sollicitée, localisation du projet, présentation résumée du projet, taille de la structure demandeuse en nombre d'ETP.

L'identification du GAL de rattachement (= territoire portant le programme Leader) : GAL LOIRE TOURAINE
Le numéro de la fiche action à laquelle se rattache votre projet : à déterminer avec l'Animatrice Leader.

Le calendrier prévisionnel des dépenses

Le plan de financement prévisionnel :

- les dépenses : à présenter par poste de dépenses (un poste de dépense peut être qualifié de "dépense 1" ou "communication" par exemple). Chaque poste de dépense doit être rattaché à un devis. Pour la pré-demande, le même document (devis, extrait de catalogue...) peut être joint pour tous les postes de dépenses.

Lors de la pré-demande le projet doit être suffisamment mature : il est nécessaire de rester sur le même projet entre la pré-demande et la demande d'aide (les postes de dépenses et les budgets doivent rester cohérents entre les 2 étapes).

- les ressources (autres financements publics, privés, autofinancement du porteur de projet)

Le plan de financement doit être présenté à l'équilibre.

Les informations bancaires - RIB

Les pièces justificatives :

- avis SIRENE,
- délégation d'élection du représentant légal,
- délégation approuvant le projet et autorisant la sollicitation d'une subvention,
- statuts,
- formulaire de respect de la commande publique le cas échéant.

Partie 4 Récapitulatif de votre demande

Le récapitulatif de la demande peut-être téléchargé pour relecture. Après vérification des données saisies il faut cliquer sur transmettre pour envoyer la pré-demande. La pré-demande peut être complétée en plusieurs fois, pensez à bien enregistrer votre saisie avant de vous déconnecter.

Délai maximum entre le début de la saisie de la pré-demande et la transmission de la pré-demande : 90 jours (au delà la pré-demande est annulée).

Réunion d'information Leader – 25 mars 2024

Programme européen Leader 2023-2027 Pays Loire Touraine

Page Leader du site internet du Pays Loire Touraine



PROGRAMME EUROPÉEN LEADER 2023-2027

Appel aux projets locaux - Programme Européen Leader 2023-2027

Le **programme Leader 2023-2027** est le 3ème programme européen Leader obtenu par le **Pays Loire Touraine**. Après une phase de concertation avec les **acteurs locaux** (collectivités, associations, entreprises) et partenaires du territoire, le Pays Loire Touraine a déposé un dossier de candidature à la Région Centre Val de Loire en septembre 2022 qui a été sélectionné par la Région en décembre 2022. La convention de mise en œuvre a été officiellement signée le 10 novembre 2023.

Le territoire dispose d'une enveloppe de 1 020 000 € pour mettre en œuvre sa stratégie de développement local qui repose sur la volonté de **Renforcer la résilience du territoire et garantir un cadre de vie propice au bien-être de ses habitants**.

ANIMATION DU PROGRAMME LEADER 2023-2027

Pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie Leader, le Pays Loire Touraine propose une réunion d'information et un cycle d'échanges en visioconférences et en ateliers.

Une réunion d'information le 25 mars 2024 à 14h30 - salle polyvalente de Pocé-sur-Cisse	Un cycle d'échanges en visioconférences et en ateliers en lien avec le dispositif régional A vos Id
REUNION D'INFORMATION LEADER	CYCLE D'ÉCHANGES EN FAVEUR DES TRANSITIONS TERRITORIALES LEADER ET A VOS ID

LE PLAN D'ACTIONS

La stratégie Leader 2023-2027 se décline en 6 fiches actions :

- 1/ Maintenir une offre d'accueil de qualité et accessible à tous les habitants
- 2/ Accompagner le développement de la filière alimentaire locale et valoriser les produits locaux
- 3/ Développer le tourisme vert et préserver la biodiversité et les patrimoines naturels
- 4/ Accompagner la sobriété des ressources et des aménagements
- 5/ Coopération
- 6/ Animation-gestion du programme

2023 Priorité ciblée : Renforcer la résilience du territoire et garantir un cadre de vie propice au bien-être de ses habitants

2027



CYCLE D'ÉCHANGES EN FAVEUR DES TRANSITIONS TERRITORIALES

Le Pays Loire Touraine gère 2 dispositifs financiers en faveur des transitions territoriales : le dispositif régional A vos Id et le programme européen Leader.

Participez aux visioconférences et aux ateliers thématiques pour échanger sur des problématiques et initiatives de développement, identifier des partenaires et monter des projets innovants !

Programme complet ici : www.paysloiretouraine.fr

11 visioconférences du 4 avril au 27 juin
4 ateliers thématiques à la salle polyvalente de Pocé-sur-Cisse

Retrouver le programme complet [ici](#).

[EN SAVOIR +](#) [+ D'ACTUALITÉS](#)

www.paysloiretouraine.fr

Réunion d'information Leader – 25 mars 2024

Questions diverses



MERCI POUR VOTRE ATTENTION